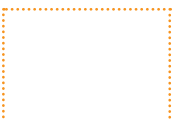


STOP
À L'ACCAPAREMENT
DES RESSOURCES DU SUD
PAR L'UNION EUROPEENNE!



Parlement européen

A l'attention de Monsieur/Madame le député :

Rue Wiertz – 60 B 1047 Bruxelles

STOP
À L'ACCAPAREMENT
DES RESSOURCES DU SUD
PAR L'UNION EUROPÉENNE!

POUR
UNE GESTION
SOUTENABLE
ET ÉQUITABLE
DES MATIÈRES
PREMIÈRES,
AGISSONS!



MATIÈRES PREMIÈRES, PRÉOCCUPATION PREMIÈRE

Plus d'information sur cette campagne sur :
<http://aitec.reseau-ipam.org/>

Confrontée à la raréfaction des ressources naturelles, l'Union européenne a lancé une stratégie commerciale pour « sécuriser » l'accès de ses entreprises aux matières premières à bas prix. Cette « Initiative sur les matières premières » est une véritable offensive pour s'accaparer les ressources des pays du Sud.

L'UE cherche à éliminer tout obstacle au commerce de matières premières. Elle considère les mesures sociales, environnementales et de protection des droits humains des pays du Sud comme de simples restrictions au commerce. Elle exige, par exemple, que ces pays s'engagent à supprimer leurs taxes à l'exportation et les restrictions sur les investissements étrangers. Or, ces mesures sont des instruments de politiques économiques clés pour encourager la création d'emplois et d'activités socialement utiles, augmenter la valeur ajoutée des produits exportés et protéger les ressources naturelles. L'UE porte ainsi atteinte à la souveraineté des pays du Sud. Elle les empêche d'adopter leurs propres politiques de développement, les enferme dans une dépendance économique aux exportations de matières premières à bas prix, tout en renforçant les logiques destructrices de l'environnement.

Plutôt que de promouvoir unilatéralement cette nouvelle offensive, l'UE devrait au contraire défendre le droit des pays en développement à :

- **Réguler leurs exportations** pour gérer leurs matières premières dans l'intérêt général et au service d'un développement soutenable profitant d'abord aux populations les plus pauvres.
- **Réguler les investissements étrangers** afin que ceux-ci répondent réellement aux besoins de leurs populations en termes économique, social et environnemental.

Parallèlement, l'UE devrait agir pour :

- **Réduire sa propre consommation de matières premières** et œuvrer à la création d'un système mondial plus équitable pour une gestion et une utilisation durables des ressources limitées de la planète.

Pour réagir, merci d'envoyer la carte ci-jointe à votre parlementaire européen.



Cette publication a été réalisée avec l'aide financière de la Commission européenne.

Son contenu ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les positions de l'Union européenne.

Madame, Monsieur le député européen,

Bon nombre de pays les plus pauvres du monde sont riches en matières premières qui, si elles étaient correctement utilisées, permettraient la création de nombreux emplois, favoriseraient le développement d'activités socialement utiles et augmenteraient le revenu minimal vital. Mais l'UE promeut de manière très offensive des politiques commerciale et d'investissement envers les pays pauvres qui leur dénie le droit de choisir leurs propres politiques économiques. Or, ces politiques sont nécessaires à ces pays pour s'assurer que l'utilisation de leurs matières premières bénéficie réellement à leur population et ne se fasse pas au détriment de leur environnement.

Par ce courrier, nous vous prions de demander à la Commission européenne de :

- Renoncer à toutes les exigences au sein des négociations commerciales qui interdiraient aux pays pauvres de recourir aux taxes à l'exportation pour protéger leurs matières premières et augmenter leurs revenus.
- Changer les orientations de sa politique d'investissement afin que celle-ci garantisse le droit des pays en développement à réguler les investissements étrangers dans l'intérêt des populations locales.
- Appeler à la mise en place d'un processus international visant à réguler de manière équitable et soutenable l'accès aux matières premières et promouvoir une consommation responsable de ces ressources.

Cordialement,

Signature :

Nom :

Adresse :